

Dimanche 14 Décembre 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

▪ à l'exposition-vente du **Dimanche 14 décembre 2025**

Dénomination commerciale :

Nom : - Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : - Commune :

N° de Téléphone : (Fixe ou portable)

Adresse Mail :

Nature de l'activité :
.....

Longueur du stand : ☐ 2,00 mètres - ☐ 4,00 mètres (Dans la limite de nos possibilités)

Pensez à vos rallonges électriques d'installations éventuelles ? :
.....
.....

- ▶ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'exposition vente « **HALLE GOURMANDE** » et je m'engage à le respecter
- ▶ Je joins à ce formulaire d'inscription, un chèque d'un montant de : **30,00 €** (pour un stand de 4,00m) ou d'un montant de : **20,00 €**, (pour un stand de 2,00m).
(A l'ordre de l'ACAMV)

Date : - Signature :

ATTENTION : Les inscriptions ne se feront qu'après réception de ce formulaire, dûment complété, signé, accompagné du paiement et si les conditions d'engagement sont respectées, (Affiliation à la MSA, Chambre des Métiers, Artistes Libres).
Le nombre de places est limité, merci de nous renvoyer votre demande d'inscription, au plus vite.

HALLE GOURMANDE

Dimanche 14 Décembre 2025

Règlement de l'exposition-vente

L'Association des Concours Agricoles de Montesquieu-Volvestre organise une exposition-vente de produits fermiers, artisanaux et artistiques, le **dimanche 14 décembre 2025**

de 9h00 à 18h00, sous la Halle du village (qui sera fermée l'occasion).

Les principales conditions de l'exposition sont les suivantes

- Il sera demandé un **droit de place de 30 € pour 4 mètres et 20 € pour 2 mètres**.
- pour les associations Montesquiennes **le droit de place est a moitié tarif**.
- L'inscription ne sera rendue effective qu'après confirmation de l'organisateur.
- Les tables et chaises nécessaires à chaque exposant seront fournies.
- L'attribution **des places sera faite par le comité d'organisation**, de 7h30 à 8h30.
- **La** longueur du stand est limitée à 4 mètres par exposant.
- Pour les personnes qui ne seraient pas inscrites, un emplacement ne leur sera proposé qu'après le placement de l'ensemble des exposants inscrits et en fonction des places disponibles.

L'exposant doit :

- S'inscrire au moyen du bulletin ci-joint, avant le 25 novembre 2025, en joignant le chèque d'inscription. **La réservation de la place se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des réponses complète.**
- Ne présenter que sa production (*ou celles de personnes associées*).
- Etre en accord avec la réglementation sanitaire pour les exposants de produits alimentaires.
- Fournir une copie de sa carte professionnelle ou un N° d'agrément (MSA, Chambre des Métiers...)
- Faire un effort particulier dans la présentation des produits et la décoration du stand.
- S'engager à rester sur la foire pendant toute la journée (de 9h00 à 17 h30).

ASSOCIATION des CONCOURS AGRICOLES de MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Mairie – 3, Place de l'Hôtel de Ville - 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE

Tél : +33 6 34 59 68 17 - jav.volvestre@gmail.com

www.concours-agricoles-montesquieu.com